

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA	
Type : DM2 + DOB	Réf : 4252
Service : DSF - FINANCES	
Commission : Commission toutes commissions réunies	
Rapporteur : Marie-Christine DALLOZ	
DÉLIBÉRATION N° CD_2021_073 du 08/11/2021	

DECISION MODIFICATIVE N° 2 2021

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les propositions relatives à la Décision Modificative n° 2 du budget départemental pour l'exercice 2021. Vous trouverez, en annexe, l'ensemble des inscriptions proposées en dépenses et en recettes, réparties par chapitre.

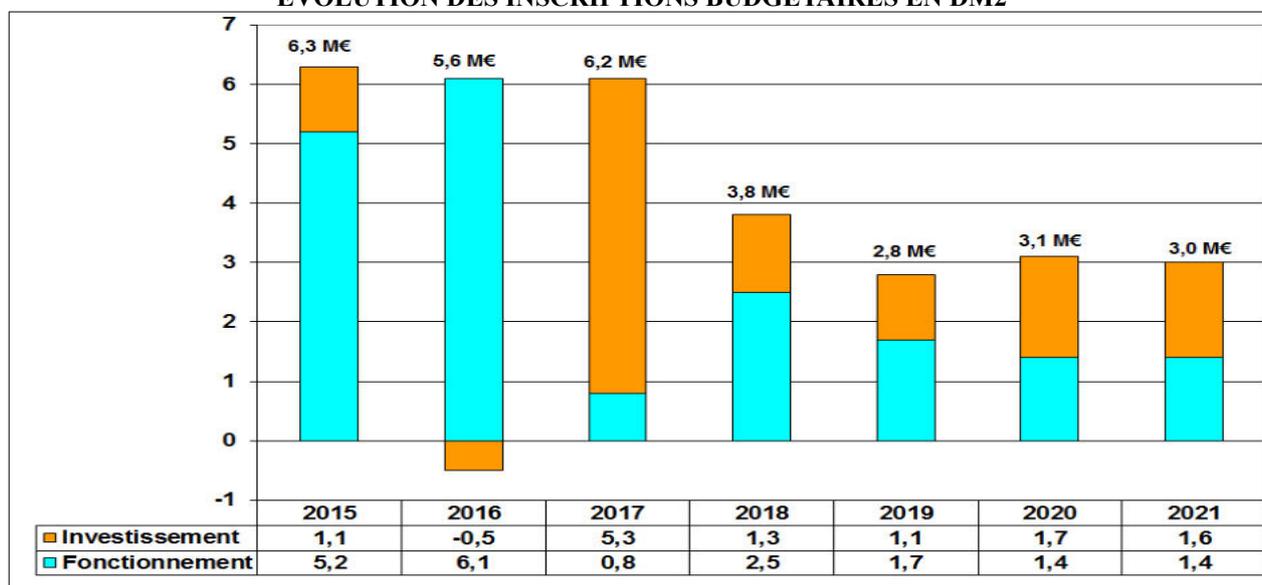
I – FINANCEMENT DU PROJET DE DM2 2021

INSCRIPTIONS NOUVELLES (budget principal et budgets annexes) : 3 M€

Hors dépenses imprévues, opérations internes entre budgets et refinancement de dette.

	BP 2021	Reports	DM1 2021	DM2 2021	Total après DM2 2021	Après DM2 2020
Investissement	84,4 M€	11,7 M€	7,8 M€	1,6 M€	105,5 M€	94,2 M€
Fonctionnement	253,2 M€	0,8 M€	3,0 M€	1,4 M€	258,4 M€	253,6 M€
Total	337,6 M€	12,5 M€	10,8 M€	3,0 M€	363,9 M€	347,8 M€

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES EN DM2



La DM2 2021 s'élève à 3 M€, un montant quasiment identique à 2020.

Cette DM2 est marquée par des mouvements importants en dépenses recettes.

Des encaissements en nette évolution sont constatés en cette année 2021 pour les droits de mutations à titre onéreux. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, un montant de 36 M€ est estimé pour l'exercice 2021 (contre 29,4 M€ en 2020), soit une augmentation de plus de 20 % pour le département du Jura. Cette forte hausse des DMTO est une constante sur l'ensemble du territoire national. Le rééquilibrage territorial (engouement pour les campagnes et les côtes) est en passe de devenir une

tendance sociétale profonde. Malgré le creux habituel du mois d'août, le marché immobilier reste très dynamique : en cause, la faiblesse historique des taux d'intérêt, mais aussi l'épargne accumulée des ménages pendant la crise sanitaire qui poussent certains à la multipropriété. Dans un tel contexte, les prix des transactions conservent un cap haussier. Une inscription de recette complémentaire de 10 M€ est présente dans cette DM2, due à l'effet prix, mais aussi à l'effet volume des transactions.

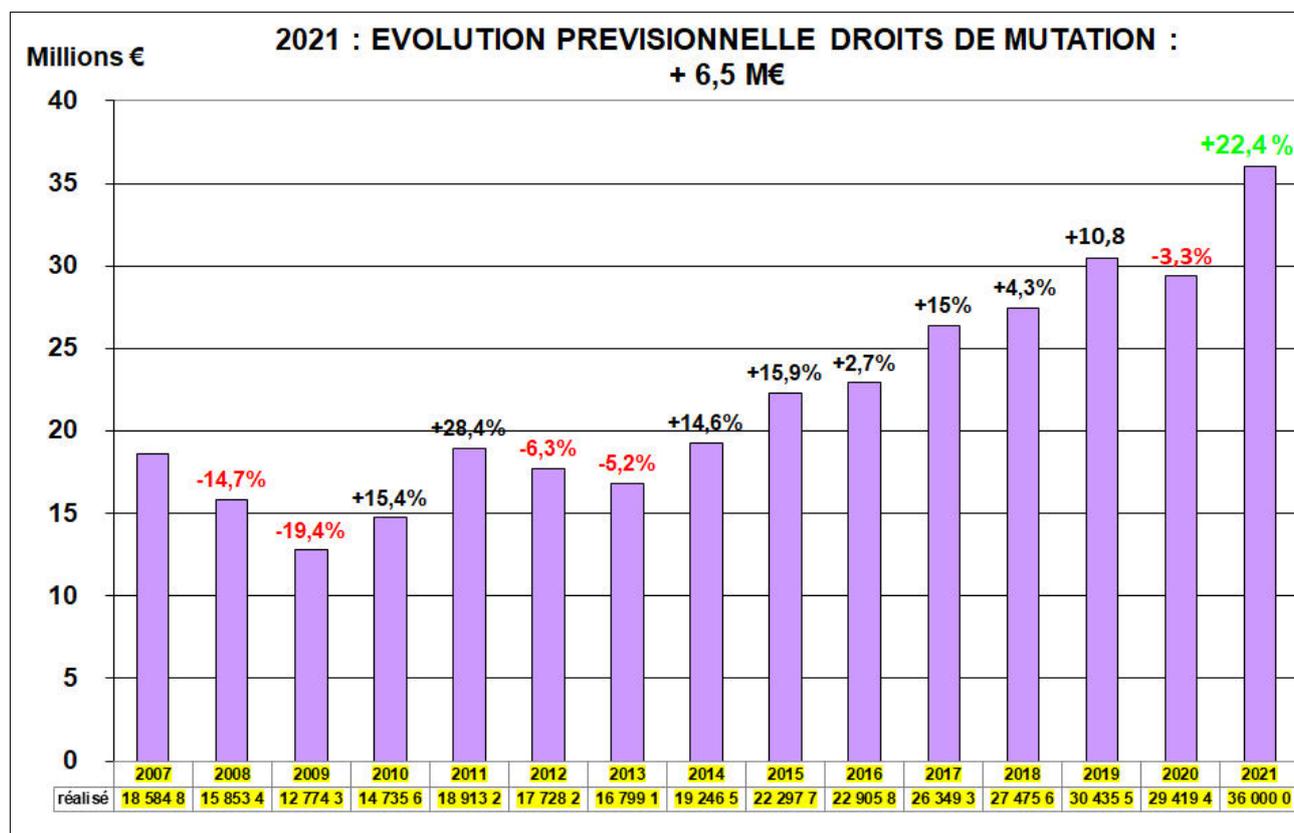
En matière de dépenses, de nombreux ajustements à la baisse sont effectués afin de prendre en compte le rythme de réalisation des travaux sur différents projets : - 2 M€ sur la réfection de la piste de l'aéroport Dole Jura, - 4 M€ sur l'aménagement numérique du territoire et - 2,4 M€ sur les travaux liés à la restructuration du collège Bastié à Dole.

L'augmentation des recettes, associée à un ajustement à la baisse des crédits de dépenses d'investissement, permet à la Collectivité, lors de cette DM2, d'inscrire des crédits de remboursement du capital pour un montant de 9,8 M€ et de désinscrire des crédits de recettes d'emprunt pour un montant de 9,5 M€.

En matière d'aide sociale, des crédits complémentaires sont proposés pour le poste de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie en direction des services d'aides à domicile. Une certaine stabilisation des allocataires RSA est constatée sur l'exercice 2021 et aucun crédit complémentaire sur ce poste ne figure dans cette DM2.

Après DM2, le montant des crédits votés sur l'exercice 2021 s'élève à 364 M€, contre 348 M€ en 2020, un effort significatif en investissement ayant été consenti lors du Budget primitif 2021.

Après DM2, l'épargne brute prévue sur l'exercice 2021 est de l'ordre de 52 M€. Pour mémoire, l'autofinancement réel constaté en fin d'exercice au CA 2020 était de 54 M€.



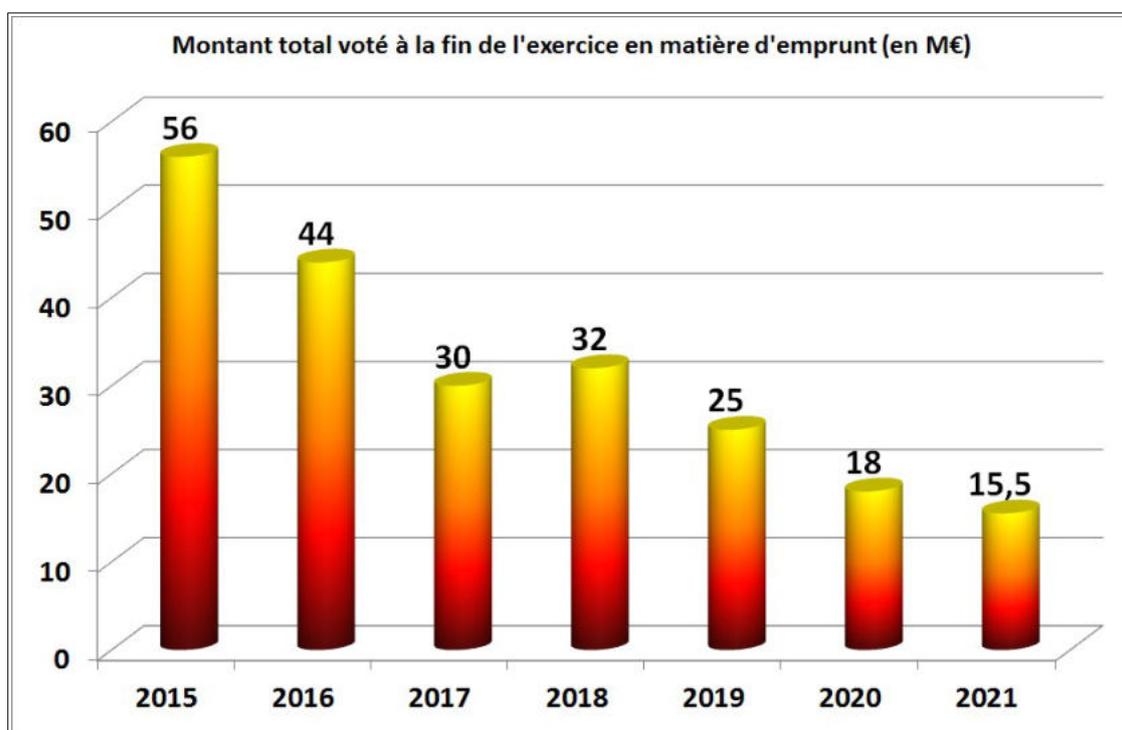
COUVERTURE FINANCIÈRE

Le montant total des recettes reste globalement stable, comme le montre le tableau ci-dessous.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16,7 M€	RECETTES D'INVESTISSEMENT	- 16,7 M€
Fiscalité directe	- 0,1 M€	Emprunt	- 9,5 M€
Fiscalité indirecte	12,1 M€	DSID	0,8 M€
- Droits de mutation DMTO	10,0 M€	Aménagement numérique	- 7,6 M€
- TSCA (Taxe Conv Assurance)	2,0 M€	FCTVA	- 0,4 M€
- Taxe de séjour	0,1 M€		
Dotations de fonctionnement	3,7 M€		
- FMDI	1,2 M€		
- CNSA	2,4 M€		
- Plan pauvreté	0,3 M€		
- Autres	- 0,2 M€		
Recouvrements divers	1,0 M€		

La couverture financière globale de la DM2 sera assurée par un prélèvement sur la ligne des dépenses imprévues pour un montant de **3 010 000 €** (2 210 000 € en investissement et 800 000 € en fonctionnement).

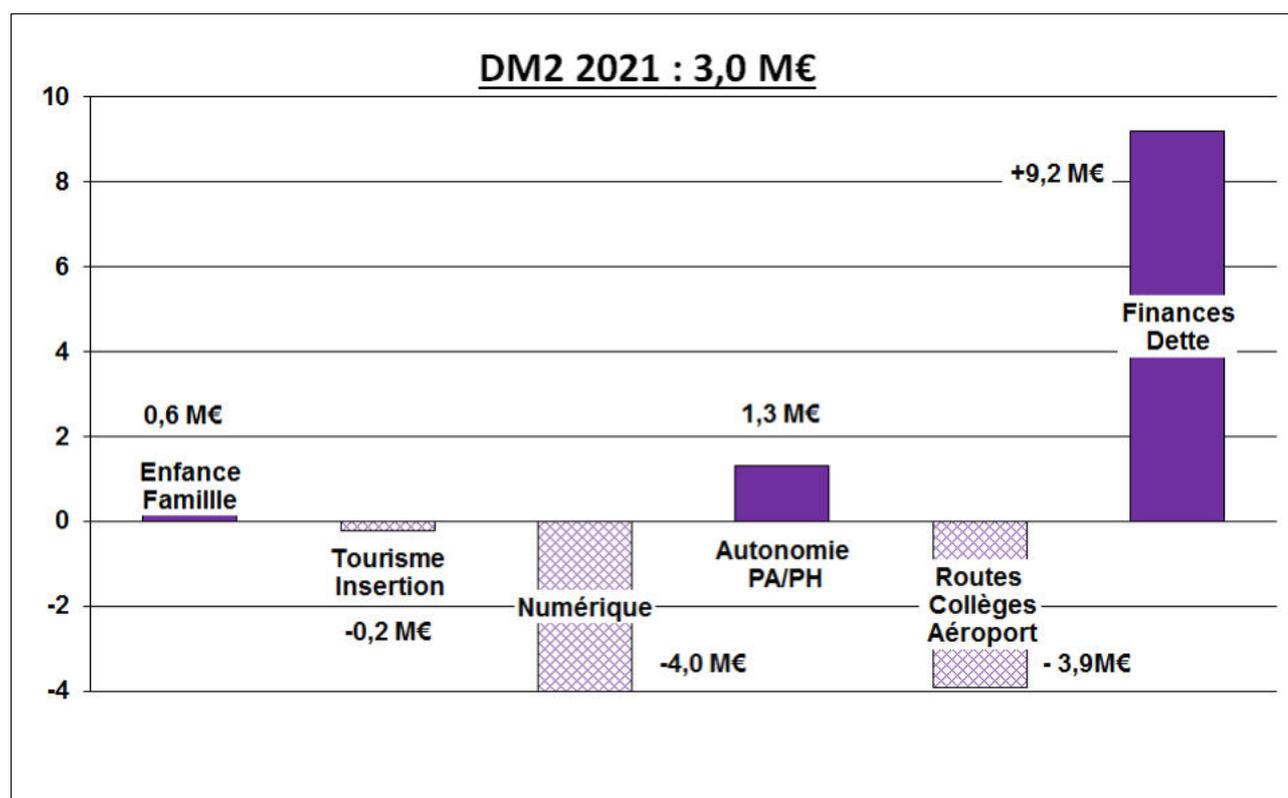
Après DM2, le montant des crédits inscrits en matière d'emprunt pour équilibrer le budget de la Collectivité s'élèvera à 15,5 M€, comme le montre le graphique ci-dessous. Cela constituera le plus faible montant inscrit en fin d'exercice sur ces dernières années, confortant la pertinence de la stratégie de désendettement et d'amélioration de l'épargne par les efforts de gestion engagés depuis 2015.



II - PRINCIPALES NOUVELLES INSCRIPTIONS : PRÉSENTATION PAR THÉMATIQUES

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS NOUVELLES DE LA DM2 2021

Axe thématique	DM2 2021
	CP
Axe 1 – Agriculture Environnement Laboratoire	0,0 M€
Axe 2 – Enfance Famille Santé	0,6 M€
Axe 3 – Éducation Vie associative Jeunesse	0,0 M€
Axe 4 – Habitat Collectivité Souvenir	0,0 M€
Axe 5 – Tourisme Insertion	- 0,2 M€
Axe 6 – Affaires générales RH	0,0 M€
Axe 7 – Numérique Communication	- 4,0 M€
Axe 8 – Autonomie, PA, PH	1,3 M€
Axe 9 – Routes Véloroutes Bâtiments Aéroport	- 3,9 M€
Axe 10 – Finances SDIS	9,2 M€
Total	3,0 M€



A - AXE 1 / AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET LABORATOIRE : 0,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- au secteur agricole,
- aux programmes d'aide en matière d'environnement (milieux naturels, hydraulique, etc),
- à la mise en place de véloroutes,
- au budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses.

Aucune inscription nouvelle n'est présente sur cet axe.

B - AXE 2 / ENFANCE FAMILLE : 0,6 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes à caractère social concernant le secteur de l'enfance et de la famille.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 2 - Dépenses		Axe 2 - Recettes	
Famille Enfance	0,6 M€	Recettes diverses	0,1 M€

Foyer de l'enfance	0,0 M€	Foyer de l'enfance	0,0 M€
--------------------	--------	--------------------	--------

Le budget annexe du Foyer de l'enfance est financé par la ligne enfance famille du budget principal.

Des rapports spécifiques présentent en détail ces inscriptions budgétaires.

C - AXE 3 / ÉDUCATION VIE ASSOCIATIVE JEUNESSE : 0,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- aux activités artistiques et culturelles, à la lecture publique, aux archives,
- à l'éducation,
- au sport et à la jeunesse.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 3 - Dépenses		Axe 3 - Recettes	
Médiathèque	5 000 €		5 000 €

Médiathèque

Dans le cadre de son dispositif « Été culturel », le Ministère de la Culture a délégué aux DRAC des crédits pour favoriser la diffusion du spectacle vivant dans la ruralité, en s'appuyant sur les réseaux de lecture publique.

Une somme de 5 000 € a donc été mandatée par la DRAC au Département dans le courant de l'été, afin de lui permettre d'accompagner la programmation au second semestre de compagnies jurassiennes sur des sites du réseau historique de la médiathèque départementale.

Cette somme est inscrite en recettes et dépenses au budget de la médiathèque.

D - AXE 4 / HABITAT COLLECTIVITÉS SOUVENIR : 0,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- aux politiques d'appui aux territoires,
- aux programmes européens,
- au programme d'aide à la pierre,

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 4 - Dépenses		Axe 4 - Recettes	
Aides aux communes – DST AP de 2 M€	0 M€		
PNR	40 000 €		

Aides aux communes :

Un rapport spécifique détaille l'avancée de la Dotation de Solidarité des Territoires (DST) et l'abondement de 2 M€ en autorisation de programme (AP) présent dans cette DM2 2021. Après cette étape budgétaire, l'AP DST s'élèvera à 20 M€.

PNR :

Dans le cadre de la participation du Département au fonctionnement du syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura, il est proposé de voter un crédit complémentaire de 40 000 €, qui portera la subvention pour l'année 2021 à un montant total de 140 000 €.

E - AXE 5 / TOURISME INSERTION : - 0,2 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- aux politiques d'insertion (dont RSA),
- aux programmes touristiques départementaux (dont CDT),

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 5 - Dépenses		Axe 5 - Recettes	
RSA	- 0,2 M€	FMDI + recettes diverses	1,5 M€

Actions Taxes remontées mécaniques	1 065 €	Taxe remontées mécaniques	1 065 €
------------------------------------	---------	---------------------------	---------

RSA :

Un rapport spécifique présente en détail cette inscription budgétaire.

Taxes sur les remontées mécaniques :

L'instauration de la taxe sur les remontées mécaniques, mise en place par le Conseil général du Jura le 9 décembre 1986, est inscrite dans la "loi Montagne" du 9 janvier 1985.

Cette taxe départementale est fixée à 2 % du montant des recettes brutes hors de toutes taxes, provenant de la vente des titres émis par les exploitants.

Son produit peut être affecté à des opérations concernant notamment les dépenses d'équipement, de services, de promotion et de formation, induites par le développement du tourisme en montagne, selon la réglementation en vigueur (c.f. « loi Montagne »).

La saison touristique des sports d'hiver a été particulièrement impactée par la pandémie de Covid-19. Privées de la majorité de leur clientèle par les restrictions de circulation et par les mesures sanitaires gouvernementales, les stations de ski ont enregistré une chute record de leurs revenus.

Cependant, afin de permettre la pratique du ski alpin aux skieurs licenciés (compétiteurs), la SAEM SOGESTAR a ouvert un téléski à la Serra.

Le chiffre d'affaires hors TVA réalisé durant l'hiver 2020-2021 s'élève alors à 55 909 €, en diminution de 98 % par rapport à la saison précédente. Ce chiffre d'affaires tient compte de la taxe départementale et de la taxe communale sur les remontées mécaniques.

Vous trouverez, en annexe 1, le tableau récapitulatif des titres de recettes à établir pour la saison 2020-2021 et le tableau de synthèse de l'évolution des recettes de la taxe sur les cinq dernières saisons.

Le montant de la taxe départementale sur les remontées mécaniques pour cette saison 2020-2021 s'élève ainsi à 1 065 €, qu'il est proposé d'inscrire en recettes et en dépenses en DM2.

F - AXE 6 / AFFAIRES GÉNÉRALES ET RESSOURCES HUMAINES : 0,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à la gestion des ressources et moyens transversaux (RH)

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 6 - Dépenses		Axe 6 - Recettes	
Informatique des collèges	20 000 €		

Informatique des collèges :

Il est proposé d'inscrire 20 000 € en fonctionnement pour sous traiter diverses installations de matériel dans les collèges.

G - AXE 7 / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE COMMUNICATION : - 4,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- à l'aménagement numérique du territoire,
- à la communication.

Axe 7 - Dépenses		Axe 7 - Recettes	
Budget annexe Aménagement numérique	- 4,0 M€	Recettes d'investissement	- 4,1 M€

Pour rappel, sur l'exercice 2021, différents crédits ont été votés par la Collectivité sur le budget annexe Aménagement numérique :

- un montant de 16,2 M€ sur le budget annexe Aménagement numérique pour financer les travaux d'investissement des opérations liées au déploiement de la fibre optique,
- un montant de 0,8 M€ en fonctionnement pour la maintenance et le suivi de ces opérations.

Lors de cette DM2 2021, des ajustements de crédits sont opérés en dépenses et en recettes sur la section d'investissement de ce budget annexe. Un rapport spécifique détaille ces ajustements, afin de tenir compte de l'avancement des travaux dans ce domaine.

H - AXE 8 / AFFAIRES SOCIALES : 1,3 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes à caractère social dans le secteur de l'autonomie.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 8 - Dépenses		Axe 8 - Recettes	
Personnes handicapées (dont MDPH)	0,7 M€	CNSA + Recouvrements divers	0,3 M€
APA, personnes âgées	0,6 M€	CNSA + Recouvrements divers	0,9 M€

Des rapports spécifiques présentent en détail ces inscriptions budgétaires.

I - AXE 9 / ROUTES VELOROUTES BÂTIMENTS AÉROPORT : - 3,9 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- à la voirie départementale (en investissement et en fonctionnement),
- aux véloroutes départementales,
- au fonctionnement et à l'investissement des différents bâtiments départementaux,
- au fonctionnement et à l'investissement des différents collèges jurassiens,
- à la gestion de l'aéroport Dole Jura.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 9 - Dépenses		Axe 9 - Recettes	
Routes Investissement	0,4 M€		
Collège Investissement	- 2,4 M€		
Collège Fonctionnement	0,1 M€		
Aéroport	- 2,0 M€		

Voirie :

Un rapport spécifique présente en détail ces inscriptions budgétaires.

Collèges :

Divers ajustements de crédits sont proposés pour tenir compte de l'avancement des dossiers :

- - 80 000 € en investissement sur le programme de maintenance des collèges et + 80 000 € en fonctionnement,
- + 200 000 € pour le remplacement de divers matériels et installations dans les demi-pensions,
- - 2 500 000 € pour la restructuration du collège Maryse Bastié à Dole. En effet, lors de l'appel d'offre, il a été nécessaire de relancer certains lots infructueux. Toutefois, les travaux ont pu commencer début juillet.

Aéroport :

A la suite des programmes d'investissement 2019 et 2020, essentiellement consacrés à la mise aux normes UE de la rampe d'approche, à l'extension des locaux techniques du Service de la Navigation Aérienne (SNA) et au remplacement des éclairagements des mâts du parking avions, le programme d'investissement 2021 devait être prioritairement dédié à la reprise de la piste (couche de fondation, couche de roulement) et au remplacement de son balisage lumineux.

Les études amont diligentées au cours de l'année (études géotechniques, étude de faisabilité) ont cependant permis de prendre la mesure des non-conformités structurelles et géométriques de la piste et d'affiner le programme de mise aux normes UE qui devra, au final, intégrer la reprise des pentes transversales de la piste.

Le programme initial de reprise ponctuelle de la couche de fondation et de roulement, prévu en 2021, apparaît aujourd'hui caduque du fait de l'obligation de reprise des pentes, reprise nécessitant dorénavant de traiter toute la surface de la piste.

Compte tenu de ce nouvel élément, des enjeux d'exploitation (choix de la période de fermeture de la plateforme), des enjeux techniques (quantité de production et d'application des produits bitumeux) et des enjeux financiers (recherche de financements), il est apparu judicieux de travailler à une meilleure planification de ce chantier, rendant ainsi possible la réduction (à hauteur de 2 000 000 €) de l'autorisation budgétaire allouée sur l'exercice.

J - AXE 10 / FINANCES ET SDIS : 9,2 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- à la gestion de la dette et de la trésorerie,
- au financement du SDIS et du programme d'investissement des casernes.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 10 - Dépenses		Axe 10 - Recettes	
Dette – Remboursement du capital	9,8 M€	Emprunt	- 9,5 M€
Dette – Intérêts et frais financiers	- 0,6 M€	DMTO	10,0 M€
Provision pour créances douteuses	282 000 €		

Détail des inscriptions de crédits

Dette

Un montant important de crédit de remboursement du capital est inscrit lors de cette DM2. La gestion optimale de l'encours de dette départementale demeure un objectif pour la Collectivité. Des ajustements à la baisse ont également été réalisés sur les intérêts et frais financiers, correspondant aux besoins de la Collectivité.

Provision pour créances douteuses

Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier (SGC) demande la constitution d'une provision pour créances douteuses concernant les dettes du secteur social figurant en annexe.

Un crédit de 282 000 € est prévu sur cette ligne lors de la présente DM2 et permettra l'émission d'un mandat, justifié par la délibération nominative de l'Assemblée.

Le Conseil départemental :

- décide de la constitution d'une provision pour créances douteuses, concernant les dettes du secteur social, présentée en annexe,

- approuve la proposition de DM2 2021 qui s'équilibre comme suit (mouvements réels et mouvements d'ordre) :

		DÉPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL			
Investissement	réel	- 325 647,00	- 16 120 000,00
	ordre	25 000,00	15 819 353,00
Fonctionnement	réel	1 044 913,00	16 839 266,00
	ordre	15 794 353,00	0,00
Total		16 538 619,00	16 538 619,00
BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE			
Investissement	réel	0,00	0,00
	ordre	0,00	0,00
Fonctionnement	réel	0,00	0,00
	ordre	0,00	0,00
Total		0,00	0,00

BUDGET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE			
Investissement	réel	- 4 000 000,00	- 4 123 000,00
	ordre	100 000,00	100 000,00
Fonctionnement	réel	0,00	0,00
	ordre	0,00	0,00
Total		- 3 900 000,00	- 4 023 000,00
BUDGET ANNEXE DU FOYER DE L'ENFANCE			
Investissement	réel	0,00	0,00
	ordre	0,00	0,00
Fonctionnement	réel	0,00	0,00
	ordre	0,00	0,00
Total		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL		12 638 619,00	12 515 619,00

POINT FINANCIER					
	Montant global du rapport (ANNEE n)	Pour MEMOIRE, rappel des crédits DEJA VOTES (à périmètre constant)			
		ANNEE n - 1 (à remplir à l'étape BP)		ANNEE n (à remplir aux étapes DM1 et DM2)	
		BP	DM2	BP	DM1
AP		9 970 000,00 €		13 320 000,00 €	+ 3 342 407,35 €
Crédit de paiement					
- Budget Principal	16 538 619,00	362 150 703 €	2 861 104,05	360 913 875 €	75 317 517,00 €
- Budget Annexe LDA	0,00	6 713 870 €	120 000,00	6 849 620 €	689 510,00 €
- Budget Annexe FDE	0,00	1 856 500 €	0,00	1 760 700 €	82 295,00 €
- Budget Annexe AN	- 3 900 000,00	12 300 000 €	- 450 000,00	17 000 000 €	22 000,00 €
Recette					
- Budget Principal	16 538 619,00	362 150 703 €	2 861 104,05	360 913 875 €	75 317 517,00 €
- Budget Annexe LDA	0,00	6 713 870 €	120 000,22	6 849 620 €	889 953,00 €
- Budget Annexe FDE	0,00	1 856 500 €	0,00	1 760 700 €	224 984,00 €
- Budget Annexe AN	- 4 023 000,00	12 300 000 €	- 450 000,00	17 000 000 €	203 436,00 €

Délibération n° CD_2021_073 du lundi 08 novembre 2021	
Pour	28
Contre	0
Abstention	6
Président	Clément PERNOT : 

DM2 - 2021
Balance définitive

BUDGET ANNEXE AMENAG.NUMERIQUE

			DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE INVEST REPORTE			0	
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		100 000		100 000
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			-1 023 000	
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			-3 150 000	
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-1 000 000			
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-3 000 000		50 000	
	27	AUTRES IMMO FINANCIERES	0			
total section			-4 000 000	100 000	-4 123 000	100 000
FONCTIONNEMENT	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-70 000			
	012	CHARGES DE PERSONNEL	0			
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES			0	
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	0			
	66	CHARGES FINANCIERES	-6 950			
	75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES	76 950		0	
total section			0	0	0	0
TOTAL			-4 000 000,00	100 000,00	-4 123 000,00	100 000,00
			-3 900 000,00		-4 023 000,00	

BUDGET ANNEXE DU FDE

			DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTIO				
	10	DOTATIONS,FONDS DIVERS				
	15	PROVISIONS POUR RISQUES				
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.				
total section			0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	002	EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLO				
	011	DEPENSES EXPLOITATION COURANTE				
	012	DEPENSES AFF. AU PERSONNEL				
	016	DEPENSES AFF. A LA STRUCTURE				
	017	PRODUITS DE LA TARIFICATION				
	018	AUTRES PRODUITS EXPLOITATION				
total section			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00		0,00	

BUDGET ANNEXE DU LDA

			DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE				
	024	PRODUIT DE CESSION DES IMMOS				
	040	OP.ORDRE-TRANSF.ENTRE SECTIONS				
	13	REMBOURS. DE SUBVENTIONS				
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	27	AUTRES IMMOB. FINANCIERES				
total section			0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	002	RESULTAT FONCTIONN. REPORTE				
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
	012	CHARGES DE PERSONNEL				
	042	OP.ORDRE-TRANSF.ENTRE SECTIONS				
	65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE				
	66	CHARGES FINANCIERES				
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	70	PRODUITS DES SERVICES VENTE				
75	AUTRES PROD. GESTION COURANTE					
total section			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00		0,00	

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE	
INVESTISSEMENT	001	SOLDE EXECUT. REPORTE	0			
	900	SERVICES GENERAUX	122 441	700 000		
	901	SECURITE	0			
	902	ENSEIGNEMENT	-2 380 000		0	
	903	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	-127 367		0	
	905	ACT. SOCIALE (HORS RMI ET APA)	-70 000			
	906	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	4 880 559		-349 000	
	907	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	54 500		529 000	
	909	DEVELOPPEMENT	-30 000			
	911	SECURITE	0			
	912	ENSEIGNEMENT	0			
	913	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	0			
	915	ACT. SOCIALE (HORS RMI ET APA)	179 700			
	916	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	-202 000		0	
	917	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	-91 680		0	
	919	DEVELOPPEMENT	200			
	922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			-400 000	
	923	DETTES OPERATIONS FINANCIERES	-494 000		-16 600 000	
	9243	REGLEMENT. BOISEMENTS	0			
	92450	AMENAGEMENT FONCIER-DIVERS	0			
	92455	AM. FONCIER LA CHAUMUSSE	15 000			
	92456	AMENAG. FONCIER ROSAY	0			
	92457	AMEN. FONC. ENTRE 2 MONTS	5 000			
	9246	COLLEGES	22 000			
	925	OPERATIONS PATRIMONIALES		25 000		25 000
	926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS		0		0
	950	DEPENSES IMPREVUES	-2 210 000			
	951	VIREMENT SECTION DE FONCTIO				15 794 353
	954	PRODUIT DE CESSION DES IMMOS			0	
		total section	-325 647,00	25 000,00	-16 120 000,00	15 819 353,00
	FONCTIONNEMENT	002	RESULTAT FONCT. REPORTE			0
930		SERVICES GENERAUX	-432 875		0	
931		SECURITE	0		0	
932		ENSEIGNEMENT	214 000		0	
933		CULTURE, VIE SOCIALE, LOISIRS	867		5 000	
934		PREVENTION MEDICO-SOCIALE	-5 967		0	
935		ACTION SOC. (HORS RMI ET APA)	1 404 083		825 622	
9355		PERS. DEPENDANTES (APA)	1 075 588		2 476 590	
9356		REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	-248 754		308 831	
936		RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	119 100		-180 000	
937		AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	145 880		0	
938		TRANSPORTS	-17 500			
939		DEVELOPPEMENT	-60 180		0	
940		IMPOSITIONS DIRECTES	0		-135 709	
941		AUTRES IMPOTS ET TAXES	-3 230		12 221 521	
942		DOT. & PARTICIP. NON AFFECTEES			1 242 411	
943		OPERATIONS FINANCIERES	-608 099			
944		FRAIS DE FCT DES GRPES D'ELUS	-20 000			
945		PROVISIONS	282 000		75 000	
946		TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS		0		0
952		DEPENSES IMPREVUES	-800 000			
953		VIREMENT SECT INVEST		15 794 353		
		total section	1 044 913,00	15 794 353,00	16 839 266,00	0,00
TOTAL		719 266,00	15 819 353,00	719 266,00	15 819 353,00	
		16 538 619,00		16 538 619,00		